

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 37 (2007)
Heft: 3: Numéro spécial anniversaire

Rubrik: Info Seniors

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

News

Assurance maladie: changement de caisse

Une résiliation avec changement de caisse est possible jusqu'au 31 mars (réception de la lettre par l'assureur au plus tard le dernier jour ouvrable du mois) avec effet au 30 juin. Seuls les assurés ayant une assurance de base avec une franchise de 300 francs peuvent résilier leur contrat à cette date. Pour les assurés avec des franchises à option ou d'autre modèle type HMO ou médecin de famille, un changement de caisse n'est possible qu'en fin d'année civile.

Caisse unique: calculez vos primes

Avant la votation du 11 mars sur l'initiative en faveur d'une caisse unique sociale, le site comparis propose deux modèles de calculs de primes. Les assurés peuvent donc savoir combien ils devraient payer de primes avec la caisse unique selon les opposants à l'initiative et selon les partisans. Le modèle des initiants s'appuie sur les propositions de Pierre-Yves Maillard, vice-président du PS. Quant à celui des opposants, il émane de l'association faîtière des caisses maladie, Santé-suisse.
www.comparis.ch

0848 813 813

Un numéro pour les seniors et leur famille

Une permanence téléphonique a été mise en place en automne 2005 dans les cantons de Vaud et Genève. Elle est destinée aux seniors et aux problèmes qu'ils rencontrent dans les méandres administratifs ou juridiques des assurances sociales.

Cette ligne d'appel est aussi ouverte aux familles des seniors qui sont souvent confrontées aux problèmes administratifs ou juridiques lorsqu'elles viennent en aide à leurs parents âgés. Certains domaines, comme celui des assurances sociales (AVS, OCPA, LAMal, etc.) ou celui des institutions spécifiques (EMS, services d'aide et soins à domicile publics ou privés, etc.), peuvent apparaître au premier abord comme assez étrangers. Une bonne orientation permet dans bien des cas de donner les «outils» suffisants aux familles afin qu'elles puissent effectuer elles-mêmes les bonnes démarches pour leurs aînés. Cela évite une perte de temps et d'énergie, ce qui est appréciable.

A l'écoute

Cette permanence se veut aussi un «lieu» d'écoute. Prendre en charge un parent âgé peut présenter certaines difficultés administratives, mais les aspects émotionnels et psychologiques prennent, avec le temps, une place croissante. Dans les processus de vieillissement certaines étapes peuvent présenter des difficultés: un changement de situation personnelle suite au décès de son conjoint; une maladie ou

un accident qui amène une diminution d'autonomie; un ou plusieurs moyens auxiliaires à choisir et à financer; une décision à prendre sur le lieu de vie,

coutue et formés dans ce domaine. Bien entendu les consultations téléphoniques préservent une confidentialité totale et les entretiens peuvent être menés dans l'a-

«Les consultations téléphoniques préservent une confidentialité totale».

domicile ou EMS, et ses implications financières; une donation à envisager, avantages et inconvénients; un lieu de répit pour son parent âgé afin de prendre quelques vacances; des précautions à prendre pour l'avenir, directives anticipées ou dispositions testamentaires; des mesures de protection comme des mesures tutélaires (curatelle de gestion, par ex.). Voilà quelques-uns des thèmes qui touchent de près les seniors mais aussi leur famille.

La permanence téléphonique Info Seniors a pour but de donner des réponses concrètes et pratiques aux interrogations des familles concernant leurs parents âgés. Les professionnels qui assurent cette permanence connaissent bien les problématiques mentionnées plus haut et peuvent apporter leur expérience et leurs compétences. Les entretiens sont aussi disponibles à l'é-

nigmat. Enfin, cette prestation est entièrement gratuite (sauf le coût de l'appel qui est facturé par l'opérateur téléphonique au tarif d'un appel local). La gratuité demeure même si une intervention plus importante devait être envisagée (consultation et entretien personnel à Pro Senectute ou au domicile des personnes).

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondrons volontiers.

Info Seniors**0848 813 813**

du lundi au vendredi
Vaud: de 8 h 15 à 12 h
et de 14 h à 17 h
Genève: de 8 h 30 à 12 h
Fribourg, Jura, Neuchâtel,
Valais, voir adresses page 39.
Egalement *Génération*
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne

